



**ENJOY &
RESPECT**
LLORET 24h



enJOY

PROFITEZ DES PLAISIRS DE LLORET



LLORET SPORT

Sauts en élastique (bungee jumping), moto aquatique (jet ski), high speed (banane), plongée sous-marine, parachute ascensionnel (parasailing), kayak, beach-volley, etc.



LLORET MUSIC

Les meilleurs disc-jockeys internationaux et tous les styles de musique : house, hip-hop, tecno, pop, ...



LLORET SHOPPING

Vêtements, accessoires, chaussures, mode pour jeunes tous styles.



LLORET 360

Découvrez Lloret au-delà de la plage. Et si vous avez le temps, faites une petite escapade à Barcelone ou Gérone.



LLORET GASTRONOMIE

Dégustez la cuisine méditerranéenne : un monde de saveurs, tapas, montaditos...



LLORET INTERNATIONAL

Rencontrez des gens des quatre coins du monde et vivez des moments inoubliables à Lloret.

QUELQUES CONSEILS
POUR UN SÉJOUR AGRÉABLE à LLORET

- N'emmenez pas d'objets de valeur sur la plage. Utilisez les coffres-forts.
- Ne perdez pas vos effets de vue et ne laissez pas d'objets de valeur dans la voiture ou sur la plage.
- Protégez-vous contre le soleil, surtout sur le coup de midi.
- N'achetez pas dans la rue. Les vendeurs ambulants n'offrent aucune garantie.

INFOS
UTILÈS

- Les personnes qui reconnaissent leur infraction bénéficieront d'une réduction de l'amende et devront en payer le montant minimal fixé par le règlement.
- Les personnes dénoncées qui ne résident pas en Espagne devront s'identifier et mentionner l'endroit où ils sont logés dans la ville.
- Les personnes qui ne donnent pas leur identification pourront être invitées à se rendre au commissariat de police.
- Le non-respect des consignes données par les agents du service de l'ordre entraînera des responsabilités légales pour cause d'indiscipline.
- La vente ambulante est illégale ; n'y contribuez pas.



**enJOY &
RESPECT**
LLORET 24h



Respectez la plage ; elle appartient à tout le monde

- Interdit d'enfreindre les consignes du drapeau rouge.
- Interdit de gêner les autres usagers avec des jeux ou de la musique, sur la plage ou dans l'eau.
- Interdit d'accéder à la plage avec des emballages ou des récipients en verre.
- Interdit de jeter ou d'abandonner des objets sur la plage.

Jusqu'à 750€ d'amende



Ne consommez de l'alcool qu'aux endroits autorisés

- Interdit de consommer des boissons alcoolisées et des drogues dans l'espace public.
- Interdit d'amener des boissons alcoolisées d'établissements privés sur la voie publique.
- Interdit d'organiser ou de participer à des pubtours ou discotours.

Jusqu'à 1 500€ d'amende



Ne vendez ni ne fournissez de l'alcool aux mineurs

- Interdiction de boire de l'alcool aux moins de 18 ans.
- Interdit de ne pas respecter la santé des mineurs d'âge. Interdit de fournir ou de vendre de l'alcool aux mineurs.

Jusqu'à 3 000€ d'amende



Dormez dans des logements officiels

- Interdit de dormir dans la voiture.

Jusqu'à 750€ d'amende



Le maillot, c'est pour la plage. En rue, on s'habille

- Interdit de se promener en maillot dans le centre-ville et dans les rues non contiguës à la plage.

Jusqu'à 750€ d'amende



Respectez l'espace public

- Interdit de faire ses besoins physiologiques ou de cracher dans les espaces publics.

Jusqu'à 1 500€ d'amende



Respectez le repos des habitants

- Interdit de crier, chanter, faire du tapage sur la voie publique ou dans les logements.
- Interdit d'utiliser des mégaphones sur la voie publique ou dans les logements.

Jusqu'à 1 500€ d'amende



Respectez votre entourage

- Interdit d'endommager le mobilier urbain.
- Interdit de salir les bâtiments et les équipements.

Jusqu'à 3 000€ d'amende



Ne vous livrez pas à des rapports sexuels dans les espaces publics

- Prostitution interdite. Interdit de proposer ou d'accepter des services sexuels payants dans des espaces publics.

Jusqu'à 3 000€ d'amende



Respectez les autres

- Interdit de gêner les autres usagers de la voie publique en se comportant de manière incivique.
- Interdit de mettre sa vie ou celle des autres en danger.

Jusqu'à 3 000€ d'amende



POLICIA



112 N° DE TÉLÉPHONE URGENCES

mossos d'esquadra



lloret
de mar
Lloret Turisme

Tél. +34 972 365 788
www.lloretdemar.org



Ajuntament de
Lloret de Mar



facebook.com/Lloretturisme



@lloretturisme



www.youtube.com/Lloretturisme



lloretdemar.org



**ENJOY &
RESPECT**
LLORET 24h